

Image not found or type unknown



modification d'un acte de propriete

Par **PUCNIK**, le **24/07/2009** à **11:56**

Mon 1er mari et moi avons achete une maison+terrain en 1984. Nous avons divorce en 1993. Les biens ont ete partages et j'ai garde la maison qui porte mon nom. Je suis remariee depuis 1994 et fait a cette date la donation au dernier vivant pour mon nouveau mari. Je voudrais savoir si aujourd'hui je peux faire modifier l'acte de propriete en Mr et Mme et combien cela me coutera-t-il ?
Je vous remercie par avance de vos reponses.